

Association des Naturalistes

de la Vallée du Loing

et de la Forêt de Fontainebleau

Secrétariat

Administration

21, Rue Le Primatice

FONTAINEBLEAU

(S.-et-M.)

Trésorerie

C. C. POSTAL

PARIS 569.34

Ass. des Naturalistes

FONTAINEBLEAU

FONDEE LE 20 JUIN 1913

Tome XXVIII - N° 2

BULLETIN MENSUEL
39° Année

Février 1952

COTISATIONS

Le trésorier remercie les 134 collègues qui, au 20 janvier, lui ont fait parvenir leur cotisation 1952, témoignant ainsi leur attachement à notre Association par un règlement rapide, notamment les membres bienfaiteurs et donateurs désignés plus loin. Il rappelle aux autres que cette cotisation est fixée à: Membre bienfaiteur 1.000 Fr., donateur 600 Fr., adhérent 400 Fr., et ils sont invités à en verser le montant au C.C.P. Association des Naturalistes, Fontainebleau, N° 569-34 Paris.

EXCURSIONS

DIMANCHE 24 FEVRIER, Forêt de Fontainebleau: Plaine du Rosoir, Garenne de Gros-Bois, Long Rocher (Bryologie, Botanique), sous la conduite de R. Gauthier et P. Doignon, en liaison avec les Naturalistes Parisiens. Rendez-vous à la gare de Moret-sur-Loing à 9 h.55, à l'arrivée du train partant de Paris à 8 h.55 (Melun 9 h.29, Fbleau 9 h.45). Déjeuner vivres tirés du sac. Retour par la gare de Montigny-sur-Loing (19 h.01).

DIMANCHE 16 MARS, La Forêt de Montargis, sous la conduite de P. Doignon. Rendez-vous devant le Syndicat d'Initiatives de Montargis à 10 h.15, à l'arrivée du car C.E.A. (Renault) partant de Paris (Denfert-Rochereau) à 7 h.20 (Fbleau 8 h.50, Nemours 9 h.15). Déjeuner vivres tirés du sac.

DIMANCHE 27 AVRIL, Les bords du Loing à Nemours, le Perthuis des Dames, la Rivière Noire (Hydrologie, Ornithologie), sous la conduite de notre président J. Lasnier.

DIMANCHE 11 MAI, 5° colloque naturaliste à Nemours en jonction avec les Naturalistes Orléanais et les Naturalistes Parisiens (Préhistoire, Archéologie, Ornithologie), sous la conduite de J. Lasnier et L. Petit.

DIMANCHE 25 MAI, excursion annuelle en autocar: La Haute Vallée du Loing avec retour par la vallée de l'Ouanne.

CONFERENCES

JEUDI 7 FEVRIER, à 21 heures, salle des Fêtes du Théâtre de Fontainebleau, le célèbre dessinateur SAMIVEL présentera son film de nature et d'histoire naturelle "Cimes et Merveilles", sous l'égide du Cercle François I°.

DIMANCHE 10 FEVRIER, à 15 h., à l'Institut national Agronomique, notre collègue Claude DUPUIS évoquera des "Images du Maroc" (Projections).

DIMANCHE 2 MARS, même local, "Paysages et Papillons de Corse", par A. BAYARD et C. HERBULOT (projections), à l'occasion de l'A.G. des Natur. Parisiens.

Essai de classement des années hydrologiques par l'observation à longue échéance du débit d'une source

Le classement hydrologique des années est exprimé dans le langage courant en années sèches ou humides. C'est une mauvaise expression. Dans notre climat il n'y a pas d'années complètement sèches, il n'y a que des années plus ou moins pluvieuses (pluviométrie), des années de hautes et basses eaux (eaux souterraines, niveau des puits), de grands ou petits débits (sources), résultat des variations climatériques annuelles.

Adoptons l'expression de « hautes et basses eaux ». Mais par rapport à quoi ? Cette expression reste purement sentimentale ; elle varie suivant les souvenirs de chacun, souvenirs de quelques années de grandes crues, d'hivers très froids ou d'étés très chauds.

Pour que cette expression ait une valeur scientifique, il faut qu'elle s'appuie sur une longue série de mesures annuelles, effectuées de préférence toujours sur la même source ou le même puits, permettant de calculer le débit moyen pendant une année. Ce débit moyen servira de base pour juger la valeur hydrologique d'une année.

La pluviométrie seule permet difficilement de distinguer les périodes, à cause des phénomènes accessoires : pluies de saison froides qui, seules, profitent aux eaux souterraines, l'évaporation, le ruissellement. Tandis que le débit d'une source est la résultante finale de tous ces phénomènes.

Choix d'une source. — Dans la vallée du Loing, nous avons les sources captées de Bourron et de Nemours, respectivement à 10 km. et 16 km. de Fontainebleau. Mais ces captages n'existent que depuis l'année 1900. En outre des compléments de captage effectués à Bourron en 1912 et à Nemours en 1920 ont déterminé un décalage dans la suite des mesures de débit. Il faut donc se reporter aux sources de la Vanne, dont les captages remontent à l'année 1869 et n'ont pas été modifiés, et dont les débits sont mesurés mensuellement.

En particulier, la source de Cérilly paraît la plus favorable aux observations. On a une série suivie de mesures de 78 années de 1873 à 1950 (1). Sa position géogra-

phique est favorable, elle se trouve dans un vallon secondaire de la Vallée de la Vanne, un peu à l'amont de Ville-neuve-l'Archevêque. C'est une source haute (altitude 137) issue de la craie, à 5 km. de la rivière Vanne (alt. 110), soit à 27 mètres au-dessus du niveau de la rivière (2). Elle est donc à l'abri des variations saisonnières du niveau de la Vanne ou des crues. Elle n'est pas perturbée par des pompages, ou des manœuvres de vannes. Son débit peut être considéré comme celui de la source à l'état naturel.

Etablissement des périodes. — Cette longue série d'observations permet déjà d'établir une périodicité régionale (Vanne, Yonne vers Sens) (Seine, Loing vers Fontainebleau), de hautes et de basses eaux. La grande période de hautes eaux de 1910 à 1942 (33 années) bien connue, s'y dégage.

La connaissance du débit moyen de la source de Cérilly pendant 78 années aura l'avantage pour les Naturalistes de savoir chaque année, dans quelle période ils vivent. Il suffira de demander communication du débit moyen de Cérilly à la fin de chaque année.

Résumé. — De 1866 à 1872, suite de 7 années de basses eaux (une année moyenne 148 litres-seconde) ; de 1873 à 1889, période de 17 ans de hautes eaux (moyenne 197 l.-s.) ; de 1890 à 1909, période de 20 ans de basses eaux (moyenne 163 l.-s.) ; de 1910 à 1942, période de 33 ans de hautes eaux (moyenne 223 l.-s.) ; de 1943 à 1950, période de 8 ans de basses eaux (moyenne 149 l.-s.) ; de 1873 à 1950 observations de 78 années (moyenne 194 l.-s.).

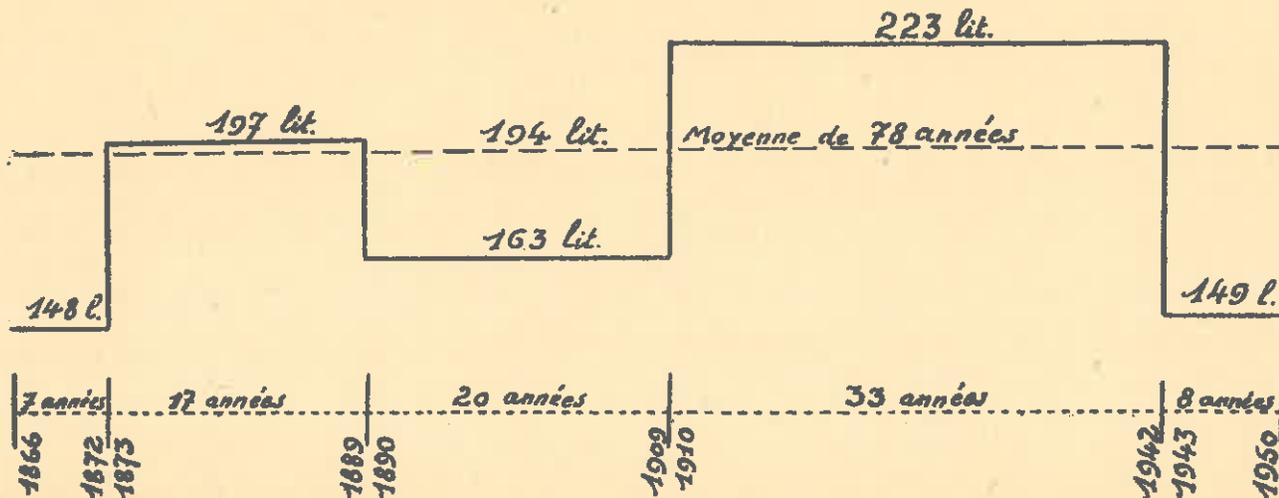
Paul MALHERBE.

(1) Le relevé des débits à partir de 1866 a été publié dans le Manuel Hydrologique du Bassin de la Seine, par de Præaucau, Lefèvre de Fourcy et Lemoine. Paris, Imprimerie Nationale. Années MDCCCLXXXIV (1884).

(2) Consulter : cartes état-major : feuille Sens S. O. et Troyes S. E.

SOURCE DE CÉRILLY

Débit moyen par année de 1866 à 1950
Groupement par périodes de hautes eaux et de basses eaux



GEOLOGIE-HYDROLOGIE

NOTE SUR UN CAPTAGE EXECUTE EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Ce captage a été exécuté pour l'alimentation en eau potable du Quartier Général Aérien Centre-Europe, en Forêt de Fontainebleau. Coordonnées Lambert: X = 130.190; Y=189.830. Emplacement: à 50 m. Sud environ de la voie ferrée, près du pont du Petit Mont Andart.

Coupe des terrains traversés: A. jusque -1,50: terre végétale et sables siliceux jaunâtres; B. de -1,50 à -4: sable siliceux jaunâtre et rognons calcaires; C. de -4 à -12,07: calcaire marneux blanc-jaunâtre, veines d'argile jaune; D. de 12,07 à -13,60: argiles vertes et jaunes; E. de -13,60 à -14,20: marnes beun-chocolat; F. de -14,20 à -20,05: calcaire blanc, silicifié, vacuolaire avec rognons de calcaire bréchoïde très dur cimenté de silice amorphe brune ou blanc-laiteux; G. de -20,05 à ? : argile verte sur 0,20 m.

L'ouvrage est un puits à ciel ouvert, de 1,50 m. de diamètre utile, complété par une seule galerie drainante horizontale orientée W-S-W, de 12,80 m. de longueur, radier à -18,65 dans la couche F aquifère.

On comptait, à priori, capter les eaux retenues à la base de la couche C, au dessus des marnes vertes, ainsi qu'il est de règle dans les puits et forages de la forêt (La Glandée, Bois-le-Roi, Hôpital, Golf, Arbonne, Bourron, etc.). Or, ce niveau n'a donné qu'un débit insignifiant (50 litres-heure), alors qu'on espérait, tablant sur les précédents et compte tenu d'un périmètre d'alimentation présumé assez important, y prélever un débit raisonnable. Il fut alors convenu de pousser le fonçage jusqu'au niveau aquifère des calcaires de Champigny, soit au niveau de la Seine, vers 45 à 50 m. de profondeur. C'est en poursuivant l'exécution de ce nouveau programme que le fonçage a recoupé la couche F, puissamment aquifère, de niveau statique -14,25; elle donnait 31 mc/heure à -20 m. avec le puits seul. Après percement de la galerie, un essai de 24 heures de 62 mc/h de débit constant dénivelle la nappe de 2,80 m. environ, laissant encore la galerie demi-pleine. Les venues aquifères principales, dans la galerie, viennent du S-E.

C'est, à ma connaissance, la première fois qu'on met à jour cette inespérée récurrence calcaire au sein des marnes vertes en Forêt de Fontainebleau. En effet, les ouvrages voisins captant les eaux des calcaires de Brie sont tous arrêtés avant les marnes vertes, la couche C donnant des débits souvent très importants; et ceci tant au N. qu'au S. et à l'W. du captage en question. Seul fait exception l'ouvrage de la Glandée-Route de Chailly où le niveau C est stérile, ce qui a obligé à traverser les marnes vertes pour aller jusqu'au Sparnacien, et où l'équivalent des couches E et F se réduit à une strate de marnes calcaires brun-chocolat non aquifère.

J'ajouterai que, sur le rebord S-W du plateau de Brie, on trouve toujours l'équivalent de l'horizon E ci-dessus, précédant quelquefois des calcaires marneux ou siliceux se rapportant à l'horizon F, mais nettement moins puissants (Nangis, Coubert), et que cette strate calcaire incluse dans les marnes vertes est généralement aquifère et de même niveau statique que la couche C.

Il faut noter que tel n'est pas le cas ici, les niveaux statiques de C (-12,07) et de F (-14,25) étant nettement différents. Il semble que le complexe E.F disparaisse rapidement, tant vers le N. que vers l'E. Vers l'W. (Arbonne, Courances) et le S. (Bourron), je n'ai personnellement pas eu l'occasion de le rencontrer, pour la simple raison que l'on s'arrête à la tête des marnes vertes avec un débit suffisant dans la première couche de calcaires traversée.

Pierre PERAULT.

LES EAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS.- Notre collègue R. Gauthier analyse (Natur.Orléanais, 1952, p.9) un ouvrage ancien, devenu introuvable, du Dr Huette, paru sous ce titre en 1871. L'auteur y étudie la géologie, l'analyse hydrotimétrique des sources, rivières, puits: sources et rivières du Crétacé sup. (Loing, Ouanne), rivières du Tertiaire (Vernisson, Fusain, etc.).

érature interne est plus élevée que celle d'autres Oiseaux, qui ne pond cependant que deux oeufs et pose ceux-ci sur des brindilles de bois à claire-voie afin d'éviter un excès de chaleur qui risquerait de coaguler l'albumine.

Cette excursion de notre Association nous a permis de constater combien les lois naturelles sont belles et éternelles en nous montrant: 1/ un camouflage de nid presque parfait et 2/ un procédé de nidification permettant à un minuscule oiseau de 8 grammes d'éviter toute déperdition de chaleur, problème de thermodynamique qui préoccupe depuis plusieurs siècles nos ingénieurs et savants.

Jean LASNIER.

ZOOLOGIE.

NOTES SUR LA FAUNE ENTOMOLOGIQUE ET HERPETOLOGIQUE DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU ET DE LA VALLEE DU LOING.- Je fis au cours des années 1946-1947 de nombreuses captures et observations sur la faune entomologique et herpétologique de ces régions. Je donne ici quelques extraits les plus intéressants de mes cahiers de chasses pour ceux de nos collègues qui auront l'occasion de chercher les Insectes ou les Reptiles dans le Sud de la Forêt et la basse vallée du Loing.

Fin février 1946: découverte, à une vingtaine de centimètres de profondeur, dans un sol très sablonneux recouvert de Bruyères et de Graminées, de plusieurs larves, à des états d'évolution différents, de *Cicadetta montana*. Ces captures eurent lieu dans une clairière protégée du vent par de grands arbres (Chênes, Hêtres et Bouleaux), exposée au soleil et surplombant la Vallée Jauberton.

Fin février: éclosion en captivité de nombreux Lépidoptères (*Sphinx Ligustri*, *Mimas tiliae*, *Amorpha populi*, *Phalera bucephala*).

31 mars: capture, dans la Mare aux Fées, d'une belle et grosse femelle de Triton Blasii de L'Isle. Malgré de nouvelles recherches dont cette découverte sensationnelle fut la conséquence, je ne pus mettre la main sur aucun hybride de cette sorte ni sur aucun individu des deux espèces dont le Triton de Blasius est issu (*Triton marmoratus* X *T. cristatus*), ce qui n'exclut pas leur présence, mais confirme leur rareté dans cette mare. Les mâles d'une espèce ou de l'autre, au moment des noces, à défaut de partenaire de leur race, sont probablement obligés de s'accoupler (ou s'en contentent) avec une femelle de l'espèce voisine quand ils en trouvent une. Cela explique la présence de cet hybride, issu d'un accouplement fécond entre espèces très proches.

1^o mai: capture, à Montigny-sur-Loing, à l'orée de la forêt, d'un couple et d'un mâle éconduit de Couleuvre d'Esculape (*Elaphe AEsculapii*); elles mesuraient 1,30 m. et 1,10 m.

27 mai: éclosion en captivité d'un Procrute coriace (*Procrustes coriaceus*). La période nymphale dura 24 jours.

31 mai: capture, au pied d'un Tilleul, à Montigny, d'un beau spécimen de *Geometra papilionaria*. Ce serait la première fois que ce Lépidoptère serait capturé en Forêt de Fontainebleau.

27 juin: éclosion d'un *Dytiscus marginalis* élevé en captivité; période nymphale de 19 jours.

3 juillet: éclosion d'un *Catocala sponsa* provenant d'une chenille capturée sur un tronc de Chêne en forêt; période nymphale 39 jours.

7-8 juillet: éclosion de deux *Papilio Machaon* élevés en captivité; périodes nymphales, respectivement de 15 et 16 jours.

14 juillet: capture en bordure de forêt d'un grand Mars (*Apatura Iris*).

20 juillet: éclosion en captivité d'un *Aegosoma scabricorne* de grande taille; la larve fut trouvée dans un vieux tronc de Hêtre le 9 juin; le 27 juin, transformation de la larve en une grosse nymphe jaunâtre de 74 mm.

27 juillet: éclosion en captivité d'un *Papilio podalirius* après 18 j. de période nymphale. Capture à Montigny, sur une pente bien exposée au soleil, de plusieurs adultes et d'une larve de *Mantis religiosa*. Ces captures,

GEOGRAPHIE

REVISION CARTOGRAPHIQUE ET TOPONYMIQUE AU ROCHER CASSEPOT (FORET DE FONTAINEBLEAU).- Procédant depuis plusieurs mois avec les "Amis de la Forêt" à la révision des sentiers-promenades Denecourt-Colinet, nous avons été amenés, en travaillant au Rocher Cassepot à effectuer une étude précise de la cartographie du secteur compris entre la Route du Rocher Cassepot au N., la D.II6 à l'E., la Rte de la Vallée de la Solle au S. et la N.5 à l'W.(XIII° Série, parcelle C et surtout D; coordonnées Lambert indiquées sous la fig.I).

Aucune des cartes cependant nombreuses, de Fontainebleau, ne fournit d'indications précises ou exactes. Même sur les lieux, la plaque indicatrice des Eaux et Forêts placée à l'intersection de la Rte Desgraviers et de la Rte du Rocher Cassepot porte "Route d'Yauville", alors que cette dernière, non indiquée in situ, se trouve à l'autre extrémité de la chaîne du Cassepot, vers l'E., part de la D.II6 et se raccorde à la Rte du Faon (Herbet, Dict.Forêt Fbleau,1903,p.464). La carte éditée par le S.I.(I/20.000°) et la carte Meunier ont sanctionné cette erreur, dénommant "d'Yauville" le tronçon S. de la Rte Desgraviers. La Rte d'Yauville est correctement indiquée sur la carte cantonale (I/20.000°,1884), celle des E.& F. et

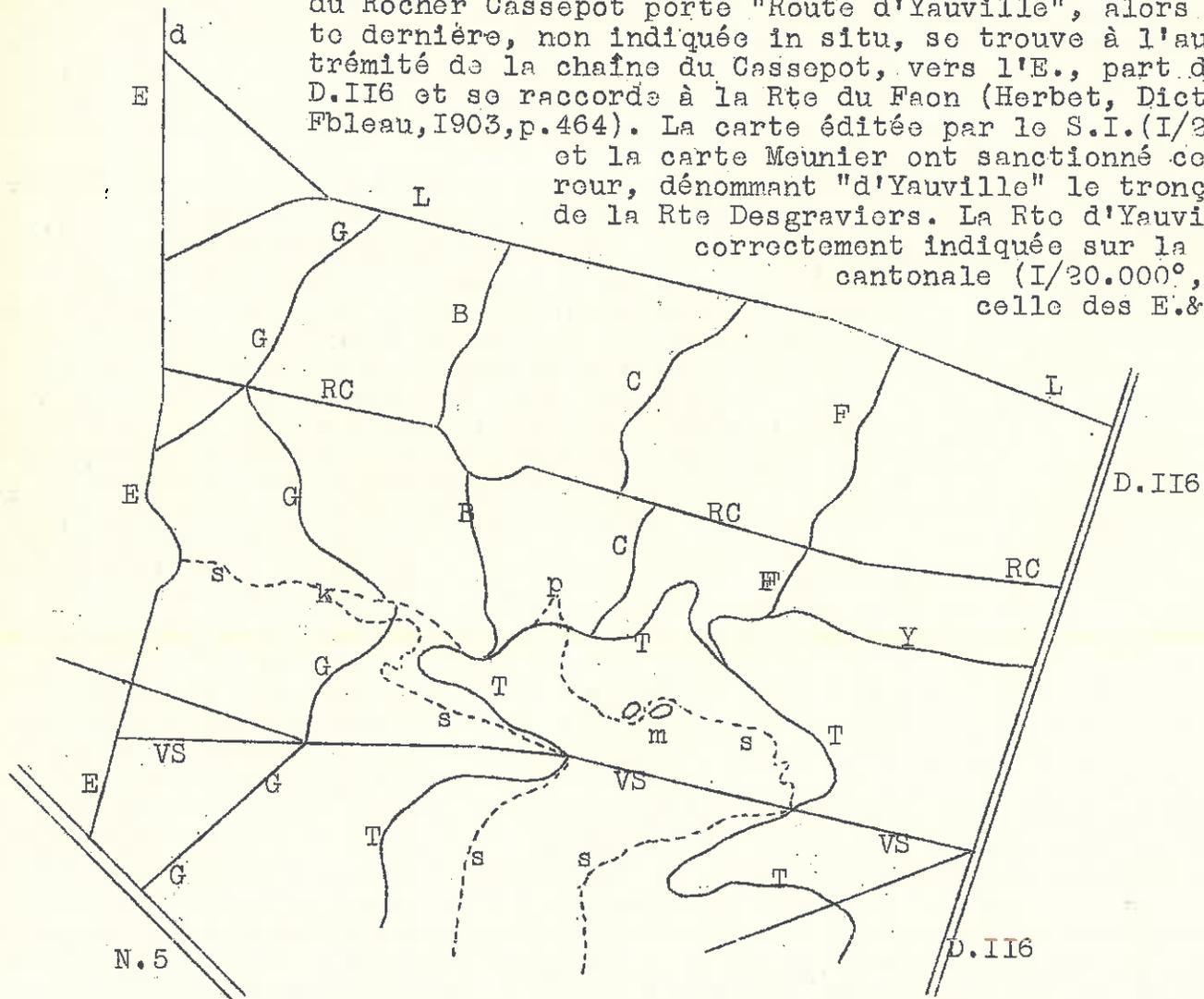


Fig.I. Le Rocher Cassepot (partie W.) au I/10.000° d'après la carte de l'IGN.

Coordonnées Lambert X I27-I29, Y I94-I95

- | | |
|----------------------------|--|
| N.5: Nationale 5. | L. Route du Luxembourg. |
| D.II6: Départementale II6. | m. Mares Froideau. |
| B. Route de Bongars | p. Point de vue du Cassepot. |
| C. Route de la Conterrie. | RC. Route du Rocher Cassepot. |
| d. Carrefour du Daguet. | s. Sentier promenade Colinet actuel. |
| E. Route Eugénie. | T. Route tournante des Points de vue du Rocher Cassepot. |
| F. Route du Faon. | VS. Route de la Vallée de la Solle. |
| G. Route Desgraviers. | Y. Route d'Yauville. |
| k. Belvédère des Sports. | |

Ces roçtos figurent également, sans dénomination, sur la carte de 1809, avec le tracé actuel. A la place de la Rte tournante des Points de vue, on trouve une route établie sur la platière, avec une orientation E-W, en ligne presque droite. De même sur la carte Denecourt (édit. 1870), où sont dénommées: Rte de la Vallée de la Solle, Rte des Points de vue, Rte du Rocher Cassepot, Rte du Luxembourg. Un sentier Denecourt y coupe la Rte des Points de vue au N. du Cr Constantin, passe dans le massif au N. de la Rte de la Vallée de la Solle et aboutit à la D. II 6 qu'il ne traverse pas. De même aussi sur la carte Colinet, où les mares sont indiquées, mais où le sentier précité est reporté au S. et en bordure de la Rte de la V. de la Solle qu'il franchit pour gagner la Tour Denecourt, conformément au tracé exact, aujourd'hui abandonné.

Le Rocher Cassepot comporte également trois routes N-S traversant la chaîne secondaire incendiée il y a quelques années, replantée en Pins sylvestres (1951): la Rte Bongars (orthographiée Bongard sur la plupart des cartes), celle de la Conterie et celle du Faon. Il s'agit de Jean François Bongars, général (1758-1820), qui entra en 1770 dans les Pages du Roi, fut colonel en 1790 émigra et servit dans l'armée de Condé jusqu'en 1803, fit la campagne de 1809 contre l'Autriche, fut nommé général en 1813 et mis à la retraite après les Cent-Jours. Le Verrier de la Conterie (1718-1783) fut écuyer; il publia "L'École de la Chasse aux chiens courants" (1763, édit. définitive 1778; édit. incomplètes en 1845 et 1859; édit. de 1932 sur texte de 1778; édit. allemande en 1780). Le Carrefour Constantin est dédié au Grand Duc Constantin de Russie qui fit un séjour à Fbleau sous le règne de Napoléon III (cf. Herbet, Dict. IOI).

Mentionnons encore un layon séparatif des parcelles C2 et D2 de la I3° Série; ce layon est localisé par deux plaques des E. & F. Son point de départ au S. est près de l'intersection de la Rte de la V. de la Solle et de la Rte tournante des Pts de Vue; il s'élève sur le versant S. du Rocher, traverse la platière et rejoint au N. la route tournante précitée. Sur le plan des E. & F. le tracé de ce layon concorde avec le trait vert formant limite des parcelles. La Rte de la Conterie, aboutissant à la Rte du Luxembourg, constitue, au delà de la Rte tournante, la ligne séparative des parcelles C et D.

Paul PREGENT et Pierre DOIGNON.

BOTANIQUE ET HISTOIRE

LA PÉRIODE DE RENAISSANCE.- Dans notre bulletin de septembre 1951 (p. 102) nous avons signalé l'extraordinaire fertilité des arbres forestiers, et notamment des Chênes, pendant les années 1943 à 1950, d'où résulte l'occupation de larges surfaces par leurs semis, contrairement à ce qui se passait auparavant.

Bien que ce phénomène ait été principalement attribué aux sécheresses intervenues pendant cette période, certains Naturalistes ont cru devoir invoquer à son sujet l'influence de causes plus générales de renaissance, subies par tous les êtres animés et rappelant la période des sept vaches grasses de l'ancienne Egypte. On sait en effet que, simultanément, les naissances d'enfants ont été nombreuses, ce qu'on croyait devoir attribuer aux retours de guerre ou aux conséquences des allocations familiales. Mais cette explication ne semble pas suffisante car la première cause ne pouvait être déterminante qu'en cas de retours, et la seconde devrait encore agir, ce qui n'est plus vrai depuis 1951.

Pour justifier la période de Renaissance, il convenait de répondre aux questions suivantes: 1/ La progression des naissances s'est-elle manifestée sur toute la terre? ; 2/ La fécondité des animaux sauvages et la fertilité des végétaux non cultivés ont-elles suivi le même sort? Les animaux domestiques et les plantes cultivées n'ont pas semblé devoir être pris en considération par suite du dirigisme présidant habituellement à leur reproduction, déjà facilitée par la sélection.

Malgré les difficultés de cette enquête, on a pu l'étendre à plusieurs pays de l'Europe et de l'Union française. Il en semble ressortir les rensei-

Tranchets unifaces, parfaitement caractérisés, de forme triangulaire trapue dans l'ensemble; certains exemplaires sont particulièrement épais (longueur 0,06 m. à 0,11 m.). Tranchets bifaces plus rares; ils semblent devoir donner naissance à un type de hache allongée, à biseau long (long. 0,12 m.); de nombreux intermédiaires y montrent le passage classique du tranchet biface à la hache. Pics étroits (jusqu'à 0,16 m. de long), de section quadrangulaire, taillés à larges éclats; des transitions s'opèrent vers des haches allongées à section losangique. Pics cordiformes unifaces, caractéristiques du Campignien; la partie préhensive est renflée, massive, s'opposant à la pointe acérée; ce type, en silex, fréquent dans les faciès d'exploitation, se rencontre également dans le faciès forestier en grès; un pic en grès, recueilli au Mauny, commune de Bagneaux-sur-Loing, est en tous points identique à un exemplaire de silex de Châteaurenard; nouvelle concordance à apporter entre les deux faciès. Petits pics, genre retouchoirs, peu nombreux. Pics pointus à base globulaire et pièces massives diverses ayant le même caractère technique: une importante gibbosité pour la préhension; cette gibbosité campignienne, qui semble avoir échappé aux auteurs, caractérise une part importante de l'outillage; elle se signale très fréquemment. Haches triangulaires unifaces (jusqu'à 0,13 m.) fréquentes; elles constituent la forme primitive de la hache. Hachettes diverses généralement comprises entre 0,08 et 0,11 m.; c'est l'outil le plus répandu, avec une extrême richesse dans la forme et de profondes différences dans le fini de la taille.

La forme est uniface (le plus souvent) ou biface, à tranchant droit (encore apparenté au tranchet) ou convexe, à partie antérieure plus étroite que la tranchant ou à renflement médian. Enfin, l'ensemble de la pièce est large (rapport 1/2) ou étroit (rapport 1/3 pour les deux dimensions). Ces possibilités se combinent les unes aux autres pour donner de multiples variations.

Il serait donc vain de vouloir établir une classification archéologique sur la seule forme des haches. Dans les civilisations lacustres, utilisant les galets de roches dures, la forme de la hache est conditionnée par la forme origine du galet utilisé. Dans les civilisations campigniennes utilisant le silex, la taille rapide, à grands éclats, donne une gamme très étendue d'outils. Seules, les haches, d'une technique exceptionnelle, peuvent apporter des indices chronologiques. Une donnée beaucoup plus sûre est le type de hache.

La partie négative d'un outillage n'est pas moins importante pour la détermination archéologique. La station-atelier n'a donné que deux ou trois perçuteurs de silex (taillé vraisemblablement au bois). Les nuclei à petits enlèvements lamellaires, les microlithes sont absents. Aucune scie à encoches, aucune pointe de flèche même fruste, aucune pointe à tranchant transversal. Aucune pièce polie, complètement ou en partie, dans l'aire de l'atelier.

Châteaurenard constitue une station bien homogène, indemne de tout mélange archéologique. Son importance réside autant dans ces faits que dans le nombre élevé d'objets recueillis. Ceux-ci donnent cependant une forme singulière aux remarques techniques de l'outillage, remarques qui doivent toujours s'appuyer sur de grands ensembles. Si la présence de fragments de meules y indiquent la récolte et l'utilisation de céréales, les outils de silex (tranchets, haches, coches, racloirs) suggèrent un intense travail du bois, au milieu de la primitive clairière de Châteaurenard.

Louis-R. NOUGIER.

COMMUNICATIONS.- Notre collègue J. Baudet a présenté (Bull. Soc. Préhist. Fr., 1951, p. 412) une communication intitulée: "Complément aux études stratigraphiques d'une grotte de la région de Malesherbes (Loiret)" avec présentation d'une pointe à cran solutréenne qui en provient.

Le massacre du gisement mégalithique découvert en juin 1951 à Meaux, et étudié dans notre précédent bulletin par notre collègue Paul Bailly (p. II), fait l'objet d'une note dans le Bull. Soc. Préhist. Fr. (1951, p. 408). Cette sépulture contenait une vingtaine de squelettes; elle a été vidée à la pelle mécanique et les ossements jetés à la rivière!

